

3 ANS d'actions

2020

2023

■ ÉDITION SPÉCIALE

Bilan mi-mandat

Déjà trois ans ensemble !


Caumont

HORS - SÉRIE

MAG





Chères Caumontoises,
Chers Caumontois,

Soyons ambitieux !

Cela fait trois ans que vous nous avez accordé votre confiance et que vous nous avez confié la responsabilité de dynamiser notre village. À mi-mandat, nous avons souhaité faire le point avec vous et vous rendre compte de nos actions au regard des engagements que nous avons pris.

Faire une pause à mi-mandat est important. Cela permet de mesurer le chemin accompli et de se rendre compte que beaucoup a déjà été réalisé. De nombreux projets et actions sont abouties, d'autres sont engagés ou en cours de réalisation.

Comme vous le savez, notre projet est entièrement tourné vers un objectif : redynamiser Caumont, en faire un village où il fait bon vivre, où chacun peut trouver ce dont il a besoin au quotidien. Bref : faire en sorte que Caumont ne devienne pas un village dortoir. Cet objectif, que nous avons décliné en actions, illustre une ambition qui va bien au-delà de 2026.

Lorsque l'on veut faire autre chose que de la politique politicienne, lorsque l'on veut vraiment œuvrer pour son village et pour les Caumontois, on ne réfléchit pas sur 6 ans mais sur 10 ou 15 ans, voire plus. Ce qui importe aujourd'hui, ce n'est pas de savoir où nous serons en 2026, c'est de savoir où en sera Caumont en 2030, 2035 et même à horizon 2040.

C'est là tout le sens de notre action et le sens de notre mandat : agir et continuer à agir avec constance, avec cohérence, pour le bien de Caumont et des Caumontois.

Bien sûr, le mi-mandat est l'occasion de dresser la liste de tout ce que nous avons accompli. Mais c'est également l'occasion d'envisager l'avenir en « grand angle ». Soyons ambitieux, c'est la seule manière de réussir, ensemble, à faire avancer Caumont

Je sais pouvoir compter sur votre soutien et je vous en remercie.

Claude Morel
Maire de Caumont-sur-Durance



Préserver notre cadre de vie	4
Partager la culture	8
Valoriser le patrimoine	10
Redonner la parole aux citoyens	12
Développer notre attractivité	13
S'engager pour la jeunesse	16
Agir pour la sécurité.....	18
Protéger nos concitoyens	19
Prendre soin de nos aînés	20
Renforcer notre efficacité	21

Expression libre.....	22
------------------------------	-----------



■ Préserver notre ■ ■ **CADRE DE VIE**



Parce que nous sommes tous attachés à l'identité de notre village, nous avons à cœur de le protéger. Préserver notre cadre de vie passe par plusieurs actions que nous avons mises en place depuis 2020 : la plantation de plus de 400 arbres et arbustes sur les 1000 que nous nous sommes engagés à planter sur la durée du mandat ; l'adaptation du fleurissement de la commune, pour prendre en compte les impacts du changement climatique ; la transition écologique avec l'acquisition de véhicules électriques ; l'amélioration de la collecte des déchets avec le Grand Avignon ; la promotion d'une urbanisation plus raisonnable et respectueuse de l'environnement, loin des réalisations passées, pour mettre fin au bétonnage anarchique de la commune. Toutes ces actions concrètes ont déjà changé notre village en créant un cadre de vie plus agréable.

- ✓ **Installation de Jardins Partagés**, où l'association Les Jardins du Colibri propose des ateliers pédagogiques et écologiques à tous les Caumontois ainsi qu'aux écoliers de la commune.
- ✓ **Remise en état des Jardins Familiaux**, chemin des Vallabrègues, pour permettre aux Caumontois de cultiver fruits et légumes et de créer du lien.
- ✓ **Plantation de 406 arbres et arbustes** au Pré du May, sur le chemin de la Loge et sur plusieurs autres lieux du village. Des plantations financées en partie par les indemnités des élus et qui visent à compenser le bétonnage d'espaces verts opéré sous l'ancien mandat.
- ✓ **Mise en place d'un pigeonnier contraceptif** pour lutter contre la surpopulation des nuisibles.
- ✓ **Amélioration de la collecte des déchets** : désormais, bacs verts et bacs jaunes sont ramassés chaque semaine. Des colonnes à déchets ont également été implantées près des commerces.
- ✓ **Rénovation des bancs** décorés par les enfants du centre de loisirs, pour créer des lieux de repos et d'échanges.
- ✓ **Un engagement concret dans la transition écologique** avec l'achat de deux véhicules électriques et d'une balayeuse qui permet de nettoyer les rues sans gaspiller d'eau.
- ✓ **Moins de fleurs en bacs... mais plus en pleine terre.** Peu adaptées au climat méditerranéen, les fleurs en jardinières nécessitent beaucoup d'eau et de temps d'entretien. Leur remplacement par des fleurs en pleine terre répond à la fois à un souci écologique et d'optimisation du travail des services techniques.
- ✓ **Lancement d'un atlas de la biodiversité** avec le Grand Avignon, pour mieux identifier, protéger et valoriser la faune et la flore de Caumont.



406

arbres et arbustes
plantés à ce jour !

Plantation Pré du May.



Jardins familiaux.



Jardins partagés.



Guêpiers d'Europe.



En cours de réalisation

Aire de broyage des déchets verts : la municipalité souhaite développer la **gestion de proximité des déchets verts** sur son territoire, afin de mieux les valoriser et désengorger les déchetteries. Elle sera située avenue Maréchal Leclerc et **son accès sera gratuit**. Le broyat obtenu pourra être récupéré par les particuliers et les services techniques de la ville pour pailler leurs plantations ainsi que par les agriculteurs pour enrichir leurs sols.

Objectif : automne 2024.



Zoom sur...



■ La question de l'urbanisme

Vous le savez, nous avons hérité de nombreux projets en cours initiés par l'ancien adjoint à l'urbanisme. Ces projets ne correspondent ni à vos attentes en matière de cadre de vie, ni à nos objectifs en matière d'aménagement. Comme nous nous y sommes engagés, nous avons demandé aux promoteurs et bailleurs sociaux concernés la modification des projets sur lesquels il était encore possible d'agir.

Le projet Dumoulin – rue des Écoles

Sur cette parcelle, l'ancien adjoint à l'urbanisme avait autorisé la construction de trente logements composés de trois bâtiments en R+2, avec très peu d'espaces verts et des places de stationnement insuffisantes. Dans leur grande majorité, les Caumontois ne voulaient pas de ces constructions, dont on nous annonçaient qu'elles se feraient pourtant. Dès le lendemain de l'élection, nous avons travaillé avec Jean-Baptiste Blanc (alors Président de Vallis Habitat) et **nous avons obtenu l'annulation de ce projet, sans incidence financière pour la commune.** Depuis, Vallis Habitat a fusionné avec Grand Delta Habitat et nous avons poursuivi les discussions avec la nouvelle entité. Résultat : un permis de construire a été déposé début septembre pour la construction d'une **résidence intergénérationnelle d'une vingtaine de logements, dont un certain nombre réservés aux personnes âgées non dépendantes.**



Projet initial annulé

Cette résidence ne comportera qu'un bâtiment (au lieu de trois), en R+1. Le centre de l'espace sera un **lieu de vie et de convivialité végétalisé** avec probablement des jardins partagés. Au sud de la parcelle, se trouvera une **salle multi-activité** pour les résidents et les Caumontois ainsi qu'un espace de promenade le long du Mourgon. Nous envisageons d'installer dans cette **salle les activités CCAS d'Échappées Belles ou même des activités de l'association La Chaîne des Âges.** Nous profiterons de ces travaux pour aménager sur la route de Gadagne un « dépose minute » pour les enfants de l'école élémentaire qui pourront rejoindre l'école de manière sécurisée.



Nouveau projet en collaboration avec le Grand Delta Habitat.

Route de Gadagne

Sur la route de Châteauneuf-de-Gadagne, un projet était engagé pour la construction de trois immeubles et 45 logements en R+2. Là aussi, **le projet s'intégrait très mal dans une zone pavillonnaire, les espaces verts étaient les grands oubliés et le projet ne comportait qu'une place de parking par logement !** 45 logements c'est quasiment 90 véhicules (sans compter les visiteurs éventuels). Il manquait donc au moins 45 places de stationnement dans ce projet monté en dépit du bon sens. Nous avons négocié avec les propriétaires fonciers et le bailleur social et aujourd'hui, ce sont **neuf maisons individuelles qui sont en construction**, soit cinq fois moins que le projet précédent. **Deux places de parking par maison seront attribuées** avec une surface beaucoup plus importante réservée aux espaces verts.



Projet initial annulé

Chemin Saint-Roch

Sur le chemin Saint-Roch, à proximité de l'église, un lieu que les Caumontais avaient l'habitude d'appeler les « Oliviers du Chemin Saint-Roch », **il existait un projet de trois bâtiments de cinq logements chacun.** Avec là encore, un nombre de places de parking inadapté et surtout l'abattage de la quasi-totalité des oliviers. **Nous avons fait annuler ce projet** et aujourd'hui, au lieu de trois immeubles, ce sont six maisons individuelles qui sont construites. Cerise sur le gâteau : **nous avons travaillé avec l'Architecte des Bâtiments de France pour conserver presque la totalité des oliviers**, qui font partie de notre patrimoine. Ils se trouvent aujourd'hui sur la bande de terrain qui longe le chemin et qui appartient désormais à la mairie.



Une urbanisation raisonnée et la préservation de notre cadre de vie.



Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Nous avons entrepris un **gros chantier de modification et de révision du PLU qui devrait voir le jour en 2024 et 2025.** Bien sûr, nous ouvrirons des parcelles à la construction mais loin du projet de l'ancien adjoint, qui voulait autoriser la bétonisation de dizaines d'hectares de terres agricoles. Nous envisageons d'imposer, pour chaque projet : **des pourcentages d'espaces verts, un nombre de places de parking par logement ainsi qu'une limite de hauteur dans certaines zones.** Ce nouveau PLU sera la traduction de notre projet pour la commune : **une urbanisation raisonnée et la préservation de notre cadre de vie.**

Partager la CULTURE



La culture est notre bien commun. Elle est une ouverture sur le monde en même temps qu'un lien essentiel entre nous. En nous donnant les moyens de développer une politique culturelle diversifiée et de qualité, nous avons réussi à tisser des liens avec les acteurs culturels de notre territoire. À la fois avec les institutions telles que l'Opéra Grand Avignon ou le Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR) du Grand Avignon, mais également avec des associations de promotion de la culture provençale, de la littérature ou de la musique. Cette promesse de campagne d'une offre culturelle riche et variée, nous l'avons mise en musique et nous continuons de l'enrichir chaque année depuis 2020. Notre ambition : tisser du lien entre les Caumontois, anciens ou nouveaux, à travers le partage et l'échange.

- ✓ **Diversification de l'offre culturelle à Caumont**, notamment grâce aux partenariats avec les associations (Alhambra, compagnie Esprit Libre, etc.) et les institutions du territoire (Opéra et Conservatoire du Grand Avignon, Festival Off ou encore Festival du Polar de Villeneuve-Lez-Avignon...).
- ✓ **Création des Journées Provençales**, avec l'association Parlaren Caumont.
- ✓ **Développement des animations et spectacles jeune public** à la bibliothèque, mais aussi dans les écoles avec le Conservatoire du Grand Avignon et l'Orchestre National Avignon-Provence.
- ✓ **Création d'un festival d'instruments à cordes : *Accordez-vous***, à la chapelle Saint-Symphorien.
- ✓ **Mise en place d'une fête des plantes : *Hortus Botanicus***, au Jardin Romain.



Pôle d'Intervention Chorégraphique de l'Opéra du Grand Avignon au Jardin Romain.



Concert San Salvador au Jardin Romain et Phèdre en partenariat avec la scène nationale La Garance dans le cadre Les Nomades.



Hortus Botanicus « Fête des plantes » au Jardin Romain.

Les Journées Provençales au mois de mars.



Festival Accordez-vous à la chapelle Saint-Symphorien en mai.



Histoire de Babar, le petit éléphant en partenariat avec l'Opéra du Grand Avignon.



Soirée cinéma plein air au Jardin Romain.

Zoom sur...

■ La culture accessible aux plus jeunes

Intervention des musiciens du Conservatoire du Grand Avignon dans les classes de l'école élémentaire autour de la découverte musicale.

Dispositif **POM'S concerts** à l'école maternelle avec les musiciens de l'Orchestre National Avignon-Provence.



■ Valoriser le ■ ■ **PATRIMOINE**



Patrimoine religieux ou vestiges romains, notre commune est riche d'une histoire que nous devons entretenir, préserver et transmettre. Cet engagement que nous avons pris en 2020, nous l'avons mis en œuvre de manière très concrète avec la rénovation de la sacristie, la restauration du retable Saint-Joseph ou encore la remise en état du Jardin Romain, qui était laissé à l'abandon depuis plusieurs mois.

- ✓ **Restauration du retable Saint-Joseph**, subventionnée en partie par le Département de Vaucluse.
- ✓ **Mise en conformité du cimetière**, avec notamment, la construction d'un ossuaire et la réfection du dépositoire. La capacité du cimetière s'amenuisant, une réflexion est engagée sur son extension ou la construction d'un nouveau.
- ✓ **Réhabilitation de la sacristie**, avec le décroûtage des murs pour faire apparaître les pierres, l'installation par les services techniques de la ville d'un éclairage pour les valoriser et le nettoyage du meuble. Prochaine étape : remplacement des menuiseries extérieures.
- ✓ **Remise en état du Jardin Romain**, laissé à l'abandon par manque de volonté politique.
- ✓ **Déménagement des vestiges archéologiques** du Jardin Romain à la mairie, pour constituer une exposition permanente.



Jardin Romain



Vestiges romains exposés à la mairie de Caumont

Zoom sur...



■ Un café culturel au Jardin Romain pour début 2024

Enfin réhabilité et rendu aux Caumontois, nous voulons faire du Jardin Romain un espace où l'on pourra venir se détendre et où les enfants pourront jouer. Un lieu où l'on pourra venir déguster une glace ou partager un verre en famille ou entre amis.

Le chantier d'insertion, confié à l'association L'Envol, porte sur l'ensemble du jardin. Le café sera un lieu de rencontre, où des projets seront proposés tout au long de l'année, en lien avec les associations du village. L'objectif : **encourager la diversité, la créativité, la solidarité, tout en promouvant le tissu culturel, associatif et économique local.**

En partenariat avec l'association d'insertion sociale L'Envol et avec le soutien du Département de Vaucluse et de l'État, le projet a été cofinancé par l'Union Européenne.



Redonner la parole aux CITOYENS



En 2020, nous nous sommes engagés à rompre avec les pratiques d'autrefois et à faire vivre la démocratie. Cet engagement, nous l'avons tenu en mettant en place des outils pour associer les Caumontois aux projets et aux décisions qui concernent l'avenir de notre village. C'est le cas avec le Conseil citoyen, créé en 2021 et qui est venu présenter une partie de son travail en Conseil municipal. Avec le Conseil municipal des enfants, c'est aux jeunes générations que nous avons voulu donner la parole, en les associant à la vie citoyenne. C'est une manière de renforcer la démocratie et de lutter contre le désintérêt pour la chose publique en incitant les jeunes à s'engager. Enfin, redonner la parole aux citoyens c'est également, rendre des comptes aux Caumontois. En 2020, pour la première fois dans la vie de notre commune, nous avons mis en place une rencontre annuelle avec la population. Chaque année, cette soirée est l'occasion de faire un bilan de l'année passée, de parler des projets à venir mais aussi et surtout, de débattre avec les Caumontois de l'avenir de notre village. Parce que la démocratie, ce n'est pas se présenter devant les citoyens tous les six ans pour leur demander leur suffrage, c'est consulter, concerter, écouter pour arriver à la meilleure décision possible.

- ✓ **Instauration d'une rencontre citoyenne annuelle** pour faire le point sur les projets et surtout débattre avec les Caumontois sur l'avenir de notre village. C'est le cœur de notre projet de démocratie participative.
- ✓ **Mise en place d'un Conseil Municipal des Enfants (CME)** pour associer les citoyens de demain aux projets d'aujourd'hui et inciter les jeunes à s'engager.
- ✓ **Création d'un Conseil citoyen**, qui réunit des Caumontois qui souhaitent s'engager, au-delà des considérations partisans, pour faire avancer Caumont avec la municipalité.
- ✓ **Organisation de concertations citoyennes**, en allant à la rencontre des Caumontois sur le terrain pour parler des problèmes et surtout trouver des solutions. Un certain nombre de travaux réalisés depuis trois ans résultent d'ailleurs de concertations citoyennes.
- ✓ **Information des élus de l'opposition**, à travers leur participation aux commissions et la transmission d'informations en toute transparence.



12
concertations
citoyennes
depuis 2020

■ Développer notre ■ ■ **ATTRACTIVITÉ**



En 2020, à force d'isolement sur le territoire et par manque d'ambition par le passé, Caumont était en train de devenir un village-dortoir. Parce qu'il n'existe pas de fatalité, nous avons mis en place des actions très concrètes qui ont déjà permis de redynamiser notre village et de lui redonner la place qui est la sienne dans le Grand Avignon et dans le Département de Vaucluse. Après des années d'abandon et de bétonisation anarchique, il était temps de redonner une ambition à Caumont !

- ✓ **Reprendre notre place dans le Grand Avignon** pour faire avancer les projets Caumontois (Programme Local de l'Habitat, réfection des berges du Mourgon, aménagement d'arrêts de bus ou aire de broyage des déchets verts).
- ✓ **Obtention de 17 rotations journalières de bus** avec Orizo et Zou! pour relier Caumont et Avignon et desservir les établissements scolaires fréquentés par les Caumontois.
- ✓ **Redynamisation de la zone des Balarucs** pour attirer plus d'artisans et favoriser ainsi la création d'emplois.
- ✓ **Retour du carnaval de Caumont**, avec la participation des services de la commune, des écoles et des associations.
- ✓ **Labellisée « Terre de Jeux 2024 »**, Caumont a été récompensée par le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) de Vaucluse pour ses actions menées depuis deux ans.
- ✓ **Mise en place d'un comité Terre de Jeux** pour permettre aux enfants de Caumont d'assister à des épreuves des Jeux Olympiques à Paris et à Marseille.
- ✓ **Inauguration d'un nouveau parcours d'orientation** financé par le Département de Vaucluse.
- ✓ **Récolte solidaire des olives du village** pour produire une huile dont le produit de la vente est intégralement reversé au Téléthon.
- ✓ **Réfection de la salle de la Bonne Entente**, très utile aux associations caumontoises.
- ✓ **Mise à disposition de trois minibus pour les associations**, sponsorisés par les commerçants de Caumont et des communes avoisinantes.



Carnaval le 4 mars 2023.



Inauguration du parcours d'orientation sur la colline de Piécaud, le 13 mai 2023.

20
TERRE
DE JEUX
24

392 kg
cueillis en 2022

84
bouteilles
vendues

1167 €
reversées au
Téléthon



Récolte d'olives du village.



Zoom sur...

■ Le bâtiment multi-activités

La création d'un pôle multi-activités sur la place du Marché aux Raisins est un projet tout aussi ambitieux que **nécessaire au développement de notre village**. Initialement conçu comme un bâtiment commercial, nous l'avons fait évoluer pour qu'il réponde à plusieurs enjeux.

Dans la continuité de la boulangerie, le rez-de-chaussée comportera des **commerces alimentaires et artisanaux** avec, au centre, une placette pour se retrouver.

Le premier étage sera constitué d'un **espace culturel** avec des espaces de lecture, de travail et de conférence, d'une **salle informatique** et d'une **terrasse**.

Enfin, le dernier niveau regroupera tous les **professionnels de santé** du cabinet médical qui exercent actuellement sur le faubourg Saint-

Sébastien et sur la rue Aristide Briand ainsi que des médecins qui viendront régulièrement consulter à Caumont-sur-Durance.

Sans attendre le nouveau pôle, l'ancienne caserne des pompiers a été réaménagée pour accueillir depuis janvier 2022 **la boulangerie « Maison Valentina »** et **le traiteur d'inspiration asiatique « Koumi »**. Le succès remporté par ces commerces confirme l'utilité de ce projet et le choix de cet emplacement.

En prévision des travaux qui débuteront début 2024, l'Entraide Caumontoise, les Galopants et le Club Jeunes ont été relocalisés dans des lieux adaptés et rénovés. Le chemin piétons reliant les deux écoles, ainsi que plusieurs lotissements et nouveaux quartiers de la route du Thor, desserviront directement le lieu.

Mise en service en 2025
Début des travaux 2024



Projection du futur bâtiment multi-activités, place du Marché aux Raisins ©AVANTPROPOS ARCHITECTES.

S'engager pour la JEUNESSE



Depuis 2020, nous nous sommes engagés en faveur de la jeunesse et ce dès le début du mandat. Nous avons dû réaliser des travaux en urgence pour permettre aux petits Caumontois de faire leur rentrée dans une école toute neuve mais qui n'était pas aux normes. Nous avons également changé le prestataire de la cantine, en y associant les premiers concernés : les enfants. Nous pouvons citer aussi le Projet Éducatif de Territoire, grâce auquel nous avons apporté une meilleure cohérence des actions éducatives, pendant le temps scolaire comme extrascolaire. La liste de tout ce que nous avons réalisé en seulement trois ans illustre à quel point la jeunesse avait été délaissée au cours du mandat précédent. Il était temps que la jeunesse caumontoise soit enfin considérée !

- ✓ **Inauguration de l'école Pauline Kergomard** en septembre 2020, après la réalisation de travaux d'urgence. Depuis, trois nouvelles classes y ont été ouvertes.
- ✓ **Actions de sensibilisation à l'environnement** avec l'association Terre de Vrai.
- ✓ **Ouverture d'une classe en élémentaire**, sans faire peser de coût supplémentaire sur les Caumontois.
- ✓ **Mise en œuvre d'un Projet Éducatif de Territoire**, véritable outil qui permet de développer des actions cohérentes pour les Caumontois de 0 à 18 ans.
- ✓ **Déploiement du « socle numérique » dans les écoles** : écrans numériques dans les classes, ordinateurs portables pour les élèves et les enseignants.
- ✓ **Installation d'une permanence de la Mission Locale du Grand Avignon**, deux fois par mois, pour accompagner les jeunes Caumontois de 16 à 25 ans.



Inauguration de l'école maternelle Pauline Kergomard en 2020.



✓ **Lancement des soirées jeux**, dont la 1^{ère} édition a rencontré un franc succès.

✓ **Réhabilitation de la crèche** qui accueille désormais les enfants et le personnel en toute sécurité.

✓ **Ouverture d'un nouveau Club Jeunes**, installé dans des locaux rénovés au Fournigüé.

✓ **Réalisation d'un dojo** dans l'ancien atelier municipal. Il accueille les activités de trois associations sportives.

✓ **Réhabilitation de l'ancienne école maternelle**, qui accueille désormais l'ALSH, le Relais Petite Enfance et une permanence hebdomadaire de la Protection Maternelle et Infantile (PMI).

✓ **Développement d'un projet de skatepark**, en remplacement de l'ancien que nous avons dû démonter à cause des problèmes de sécurité liés à son absence d'entretien.



Zoom sur...

■ Que mangent vos enfants à la cantine ?

Lorsque nous sommes arrivés en 2020, les enfants et les parents se plaignaient du prestataire de cantine, qui ne répondait pas aux besoins des élèves et aux attentes des familles. Nous avons donc lancé une consultation, à laquelle ont été associés les enfants du Conseil municipal des enfants et qui a permis de choisir un prestataire. Désormais, les élèves des écoles maternelle et élémentaire ont accès à des repas de qualité, dont certains végétariens et issus de l'agriculture biologique. Par ailleurs, pour garantir l'accès d'un maximum d'enfants à la cantine, **nous avons choisi de limiter l'augmentation des prix des repas, malgré une inflation très forte sur les prix de l'alimentation** et sans rogner sur la qualité des repas.



■ Agir pour la SÉCURITÉ



Le défaut d'entretien des voiries et des infrastructures du village n'est pas seulement un problème esthétique. Il pose avant tout des questions de sécurité que nous avons dû résoudre souvent dans l'urgence et financer sans augmenter les impôts ni recourir à l'emprunt. C'est le cas du skatepark, que nous avons dû démonter pour des raisons de sécurité et pour lequel nous avons lancé un projet de reconstruction. À l'image de ce skatepark, un certain nombre de chantiers résulte également de demandes formulées par les Caumontois à l'occasion des concertations citoyennes.



✓ Encourager les mobilités douces

- **Prolongation du trottoir et busage du fossé** route de l'Isle-sur-la-Sorgue.

- **Sécurisation de la circulation piétonne et vélo** route de Gadagne, des écoles jusqu'au U Express (prolongation prévue jusqu'au dojo).

- **Ouverture d'un passage** entre la rue des écoles et la route de Gadagne pour faciliter la circulation piétonne.

- **Cuvelage et sécurisation du canal Saint-Julien** grâce au financement de la commune et aux subventions du Département de Vaucluse et de l'association de gestion du Canal Saint-Julien.

✓ Sécuriser la circulation routière

- **Mise en place de chicanes** pour réduire la vitesse route de Morières (avenue du Général de Gaulle). Une expérimentation issue des concertations citoyennes.

- **Réactivation du dispositif** « Voisins bienveillants », en lien avec la gendarmerie et la police municipale, pour lutter ensemble contre la délinquance.

- **Recrutement** d'un policier municipal supplémentaire.

- **Fermeture du chemin des Morts**, en accord avec les riverains, pour limiter la circulation de véhicules.

- **Des zones 30 km/h plus visibles**, avec un marquage au sol pour inciter les automobilistes à respecter les limitations de vitesse.

En cours de réalisation

Extension des trottoirs route de l'Isle-sur-la-Sorgue pour permettre aux Caumontois de ce secteur de rejoindre le centre-ville à pied ou en vélo.

Réaménagement de l'avenue Jean Moulin avec végétalisation des trottoirs et remplacement des ralentisseurs par un plateau plus doux.

Réflexion sur la création d'un itinéraire doux permettant de relier tous les points du village.

Réfection et sécurisation de la place Maurice Baux, avec l'installation de nouvelles caméras de vidéosurveillance.

✓ Restauration des berges du Mourgon

intégralement financées par le Département de Vaucluse, le Grand Avignon et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.



En cours de réalisation

Construction d'un garage à vélos sécurisé pour permettre aux collégiens et lycéens de laisser leur vélo pour prendre le bus.

En cours de réalisation

Confortement des berges du Pesquier à l'hiver 2023 pour sécuriser le canal et le chemin et préserver la biodiversité.

■ Protéger nos ■ ■ ■ **CONCITOYENS**



Depuis 2020, nous avons mis en place des outils qui ont permis de protéger les Caumontois contre un certain nombre de risques. Parfois de manière temporaire, comme le Centre Intercommunal de Vaccination (CIV), parfois de manière plus pérenne, à l'image du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) ou du registre des personnes vulnérables.

- ✓ **Ouverture d'un Centre Intercommunal de Vaccination (CIV)** au plus fort de la pandémie de COVID-19, pour protéger les Caumontois.
- ✓ **Constitution d'un registre des personnes vulnérables** pour recenser les personnes âgées, isolées ou en situation de handicap et ainsi mieux les accompagner, par exemple en période de canicule.
- ✓ **Exonération de loyers pour les commerçants** qui occupent un local communal afin de les aider à traverser la crise sanitaire puis la crise économique qui a suivi.

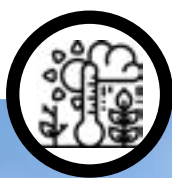
En cours de réalisation



Mise en place d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS), un outil qui permet d'organiser la collectivité pour réagir de manière efficace et rapide en cas de risque et ainsi mieux protéger ses habitants.

Réalisation d'un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) pour informer la population des risques auxquels la commune est soumise et sur les procédures pour y faire face.

Ces deux outils sont en cours d'élaboration et devraient être finalisés au 1^{er} septembre 2024.



Prendre soin de nos AÎNÉS



Il était important de recréer du lien avec nos aînés, en particulier après la période de crise que nous avons traversée. C'est pour cela, et avec beaucoup de fierté, que nous avons remis en place les dispositifs « Échappées Belles », qui rencontrent beaucoup de succès, ainsi que le repas des tempes argentées. Mises en place avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), ces animations étaient attendues par des seniors qui regrettaient leur suppression sous le précédent mandat.

✓ **Reprise du repas des tempes argentées,** au cours duquel le Maire et le Conseil municipal offrent aux Caumontois de 70 ans et plus un moment de convivialité et de partage autour d'un repas et d'un spectacle.

✓ **Organisation d'activités et d'animations** dans le cadre du dispositif « Échappées Belles », pour le plus grand plaisir des anciens qui attendaient leur reprise avec impatience.



Renforcer notre EFFICACITÉ



Pour mener des actions utiles aux Caumontois, il faut bien sûr une volonté politique. Cette volonté nous l'avons. D'ailleurs, depuis trois ans, nous avons investi dans des travaux, tout en remboursant une partie de la dette pharaonique dont nous avons hérité et sans augmenter les impôts. Mais pour faire tout cela, nous avons besoin de moderniser notre administration, dans les moyens comme dans les méthodes de travail. Il nous a également fallu retisser des liens entre les agents et les élus, après des années d'une gestion verticale et autoritaire. Il a fallu redonner du sens au travail de ces femmes et de ces hommes qui ne ménagent pas leur peine au service de notre village et de ses habitants. C'est un travail de l'ombre, mais il était indispensable pour réaliser tout ce que nous avons déjà mené.

- ✓ **Réorganisation des services** pour les moderniser et rendre l'action municipale toujours plus efficace au service des Caumontois.
- ✓ **Mise en place d'une journée de cohésion** pour renforcer les liens de travail entre les agents de la collectivité et les élus.
- ✓ **Meilleure gestion des finances de la commune** pour investir trois millions d'euros dans des travaux et des équipements sans augmenter les impôts ni alourdir la dette pharaonique dont nous avons hérité.
- ✓ **Renforcement du lien avec les Caumontois** à travers la mise en place d'outils de communication et d'information : des pages Facebook (ville, Police municipale et Mades'A), deux panneaux lumineux et une application participative (City'All).
- ✓ **Mise en place d'une cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants** pour accueillir chaleureusement tous ceux qui choisissent de venir habiter dans notre commune.



EXPRESSION LIBRE

ENSEMBLE POUR RÉUSSIR

Déjà 3 ans à vos côtés, 3 ans pour faire avancer Caumont

En matière de politique locale, il y a ceux qui parlent et il y a ceux qui agissent.

Il y a ceux qui travaillent inlassablement pour faire avancer les projets et il y a ceux qui quittent les séances pour faire le buzz sur Facebook.

Il y a ceux qui ont un projet cohérent et il y a ceux qui se font les défenseurs de l'environnement après avoir bétonné des dizaines d'hectares pour construire des centaines de logements sociaux où les espaces verts sont réduits à la portion congrue.

Voilà 3 ans, vous nous avez fait confiance pour porter votre voix et transformer notre village. Pas question de le révolutionner, bien sûr. Parce que faire une révolution, au fond, c'est tourner autour d'un axe ; fatalement, on revient au point de départ. Or, ce que nous vous avons promis, **c'est de faire avancer Caumont** pour que, demain, il offre un visage différent de celui qu'il présentait en 2020.

Faire avancer Caumont, c'est d'abord **protéger notre cadre de vie**. C'est sans doute à cela que nous tenons le plus, parce que c'est ce qui nous rassemble : l'attachement à notre village et la volonté de le préserver. C'est le sens des actions que nous avons menées sur la végétalisation de la ville et la plantation de 400 arbres et arbustes, adaptés à notre région et au changement climatique et en partie financés par les indemnités des élus de notre groupe. Mais c'est aussi l'amélioration de la collecte des déchets, la relance des Jardins Familiaux et la création de Jardins Partagés ou l'achat de véhicules électriques pour accompagner la transition écologique. Mais c'est surtout le changement complet de méthode concernant l'urbanisation de notre village. Nous avons rompu avec les pratiques de l'ancien premier adjoint, qui a construit en trois ans, **trois fois plus de logements sociaux que ce qui était demandé par la Préfecture**. Tout cela avec des structures inadaptées et un manque criant d'espaces verts et de places de parking. Aujourd'hui, chaque construction est respectueuse de son environnement. Nous avons même réussi à revoir avec les promoteurs les projets lancés avant les élections pour qu'ils correspondent aux attentes des Caumontais et à notre projet.

Faire avancer Caumont, c'est également **promouvoir la culture**, avec les institutions et les associations du territoire. Parce que la culture, comme le patrimoine, participent à créer du lien entre les générations.

Faire avancer Caumont, c'est aussi **mettre l'accent sur la jeunesse** avec le Projet Éducatif De Territoire, le centre de loisirs, le numérique dans les écoles, les équipements sportifs ou encore la restauration scolaire.

C'est également **prêter attention aux aînés** en remettant en place des dispositifs supprimés ou en sommeil comme le repas des temps argentés ou les animations dans le cadre d'« Échappées Belles » du CCAS.

Faire avancer Caumont, c'est aussi mieux informer les Caumontais mais surtout leur **redonner la parole**. Nous en avons fini avec le temps des décisions verticales, des élus qui reviennent voir les électeurs tous les six ans pour leur demander leurs suffrages puis les oublient ensuite. Désormais, avec le Conseil citoyen, le Conseil municipal des enfants et les réunions publiques, nous associons les Caumontais aux décisions et enjeux pour Caumont. Tout comme nous le faisons avec les élus d'opposition, qui ont accès depuis 2020 à toutes les informations et qui sont associés aux décisions en participant aux commissions.

Enfin, **faire avancer Caumont c'est se préoccuper de l'avenir**. On entend souvent l'opposition parler de « projet pharaonique » pour qualifier le bâtiment multi-activités que nous avons lancé. C'est manquer cruellement de vision. Parce que ce bâtiment n'est pas seulement une infrastructure. C'est un outil de développement de notre village, qui s'intègre dans un projet plus global d'amélioration du cadre de vie. Il est lié au projet Dumoulin : offrir du commerce de proximité à des personnes âgées qui seront à deux pas de ce bâtiment, ce n'est pas incohérent. Mais il est lié également au cheminement piéton et vélo que nous sommes en train de développer. Là aussi, c'est cohérent. Enfin, en recréant un cœur de village sur la place du Marché aux Raisins, nous rééquilibrions Caumont en rapprochant les habitants du village historique des nouveaux Caumontais qui habitent route du Thor, de Cavaillon ou de l'Isle-sur-la-Sorgue.

Pendant des années, Caumont a été géré au jour le jour, en regardant les choses par le petit bout de la lorgnette. Encore aujourd'hui, c'est sur ce chemin que l'opposition, dans une étrange union de la carpe et du lapin, voudrait nous amener parce que c'est leur projet. Ne nous laissons pas enfermer dans cette impasse et continuons, ensemble, de construire le Caumont de demain.

Le groupe « Ensemble pour réussir »

AGIR POUR L'AVENIR DE CAUMONT

Un mi-mandat au goût amer !

L'art de paraître, encore et toujours.

Notre village grandit, sans que les travaux d'infrastructures indispensables et nécessaires ne soient à la hauteur des besoins du quotidien.

Tous ceux engagés dans la commune ont un goût d'inachevé : Un dojo sans réel accès sécurisé, une rénovation « lourde » du centre de loisirs, avec des vitrages cassés, non remplacés et inappropriées aux contraintes économiques et écologiques actuelles, sans compter l'absence d'une rénovation intérieure adaptée au confort saisonnier des élèves (été/hiver).

Fuites diverses et variées viennent s'ajouter aux trop grands nombres de besoins pour assurer de bonnes conditions d'enseignement à nos enfants.

L'école de Caumont peut attendre encore une dizaine d'année « dixit Monsieur le Maire ».

En résumé : Une équipe municipale à contre-courant des réalités du village avec pour principal projet, l'abattage de nos platanes centenaires de la place du marché aux raisins.

Nos enfants, notre avenir méritent mieux que simplement du paraître.

CAUMONT DEMAIN

Chères Caumontaises et chers Caumontois, nous allons mettre de côté le combat que nous poursuivrons contre le projet pharaonique du pôle multi-activités ainsi que l'abattage de 3 magnifiques platanes pour appeler votre attention sur l'urbanisme qui est enfin abordé par la municipalité après 3 années d'exercice !

Lors du dernier conseil municipal, la majorité a prescrit une modification puis une révision du PLU, étrange process ! Alors que pendant la campagne électorale, M. le maire a martelé son souhait de rompre avec ce qui avait été fait avant et promis une gestion du territoire de la commune harmonieuse, donc sous-entendu plus de nouveaux projets d'habitat collectif mais il ouvre à « l'urbanisation 2 nouvelles zones afin de réaliser des projets d'habitat dense avec un minimum de 20 logements / hectare » réalisables à brève échéance.

La réalité est donc toute autre et à la surprise générale, M. le maire a parlé de « poursuivre, continuer, logique, affiner, harmonieux » ! Nous disons merci de confirmer après 3 ans de mandat que ce qui avait été réalisé avant était bien et allait dans le sens du développement de notre village. 3 années de perdues tout de même.

Conformément à la loi du 27 février 2002, relative à la démocratie et aux libertés, les différents groupes du conseil municipal disposent d'un espace de libre expression dans le bulletin municipal. Ces tribunes sont publiées conformément au règlement intérieur du Conseil municipal qui prévoit 250 caractères par élu pour chaque groupe. Cette liberté est valable y compris pour les erreurs de style et d'orthographe. Les propos tenus n'engagent que leurs auteurs. Toute attaque ou mise en cause personnelle est interdite de publication, conformément à la législation en vigueur.



Flashez avec votre
smartphone

www.caumont-sur-durance.fr

Mairie

Place du 8 Mai 1945
84510 Caumont sur Durance
Tél : 04 90 01 20 20
Fax : 04 90 01 20 10
mairie@caumont-sur-durance.fr

Accueil du public

Lundi
9h-12h30 / 13h30 à 17h30
mardi, mercredi
jeudi et vendredi
8h30 à 12h30 / 13h30 à 17h30

Caumont Mag HORS-SÉRIE - Mi-mandat 2023

Publication municipale tirée à 3 000 exemplaires pour la somme de 2095,00 € H.T.

Directeur de la publication : Claude Morel

Ont participé à la réalisation de la revue : le comité communication composé de Jérémy Texier, Benoît Dufaj, Isabelle Marescaux et Sylvie Abbès.

Réalisation technique : Laetitia Perrin

Impression papier 100 % recyclé Imprimerie Quadrifolio - Le Thor



Crédits photos © : Ville de Caumont-sur-Durance, services techniques, Benoît Dufaj, Pôle d'Intervention Chorégraphique de l'Opéra du Grand Avignon, Loan Nguyen, Palaren Caumont, Gilles Desrozier, Architecte DPLG, Vallis Habitant, Grand Delta Habitat, comité des Fêtes, Noëlle Gamand, Avantpropos Architectes, comité Terre de Jeux, CCAS, Creative Commons.

Vos élus de la majorité



Joséphine Danon
Adjointe au Maire
Délégué aux Affaires scolaires;
Administration générale et
Assemblées



Henri Garcia
Adjoint au Maire
Délégué à la Culture, au
Patrimoine et au Tourisme



Jean-Luc-Lustenberger
1^{er} Adjoint au Maire
Délégué aux Travaux, Services
Techniques, Voirie & Canaux et
Urbanisme



Claude Morel
Maire de Caumont-sur-Durance
Vice-président du Grand Avignon
Vice-président du SCOT BVA
Vice-président du SDIS 84



Isabelle Marescaux
Adjointe au Maire
Déléguée aux Affaires Sociales, CCAS,
Affaires Funéraires & Cimetière



Jérémy Texier
Adjoint au Maire
Délégué aux Finances et Contrôle de
Gestion, Marchés Publics et
Communication



Dominique Libes
Adjointe au Maire
Déléguée à la Qualité de vie au travail et aux
Relations avec le personnel et les syndicats



Sophie Hostalery
Adjointe au Maire
Déléguée à la Jeunesse et à la Vie
Associative



Bernard Guillot
Adjoint au Maire
Délégué à la Citoyenneté, Démocratie
participative, Conseil citoyen, Santé et Gestion
de crises et risques majeurs



Olivier Rey
Conseiller Municipal
Délégué à la Restauration
scolaire



Nassera Mallem
Conseillère Municipale
Déléguée à la Petite enfance,
Crèche et au RPE



Benoît Dufay
Conseiller Municipal
Délégué à l'Ecologie, au Patrimoine
Naturel, à la Promotion de l'Agriculture
locale et Communication numérique



Sylvie Abbès
Conseillère Municipale
Déléguée aux Fêtes & Cérémonies,
Protocole, Anciens Combattants,
CME et Communication
protocolaire



Andrea Mulas
Conseiller Municipal
Délégué aux Sports et
Correspondant « Voisins
Bienveillants »



Magali Joumond
Conseillère Municipale
Déléguée à l'Amélioration et
l'Aménagement du centre-ville
et du Développement
commercial



Georges Clocher
Conseiller Municipal
Délégué à la Gestion des
affaires foncières de la
commune



Alix Lorne
Conseillère Municipale
Déléguée à l'Environnement
et au Cadre de vie et à la
Lutte contre les nuisances
sonores



Florence Orts
Conseillère Municipale
Déléguée à l'Insertion sociale
et à l'Emploi



Corinne Giorgini
Conseillère Municipale

